

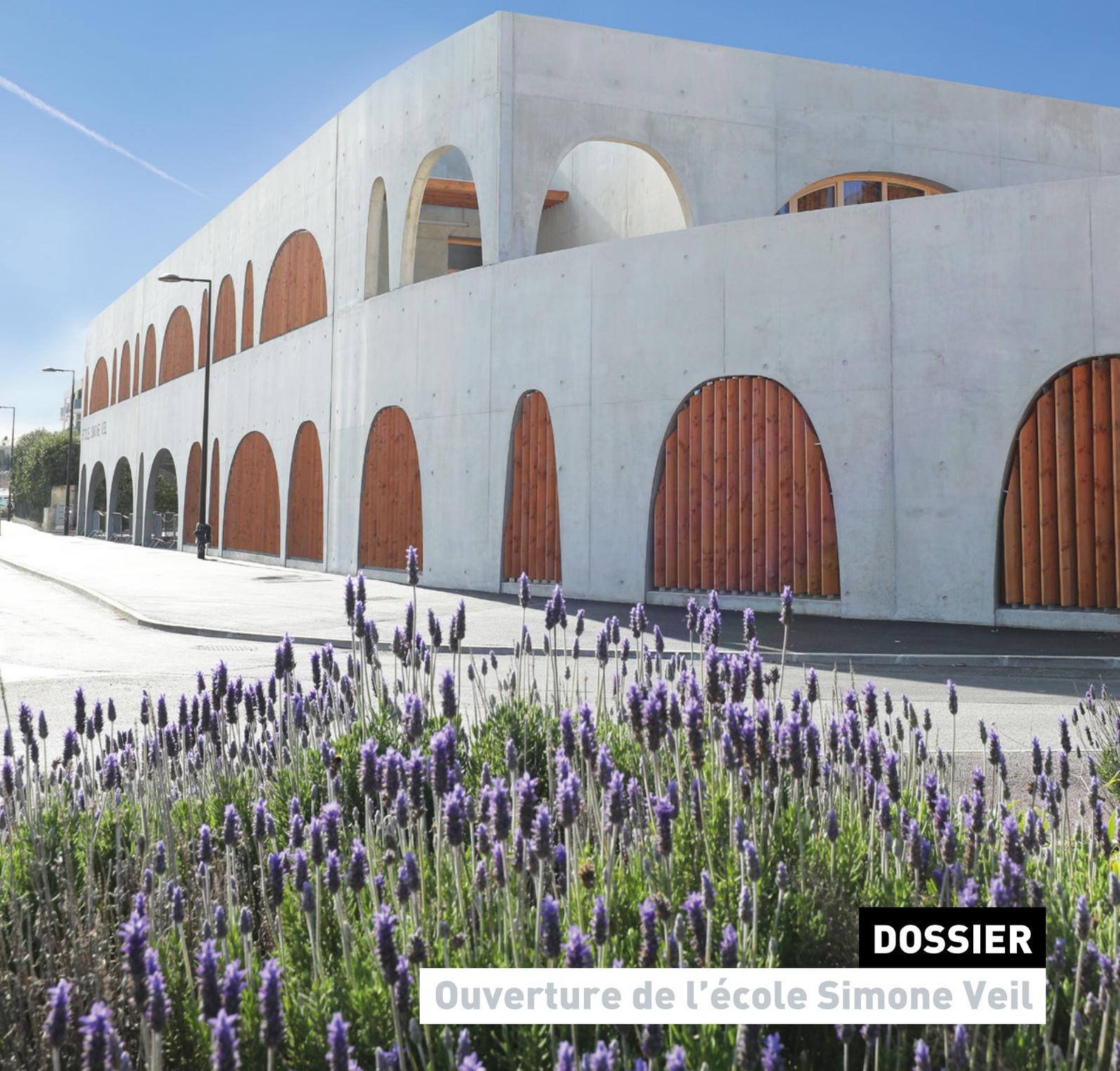
CARROS

Infos

Bulletin municipal d'information

Février 2021

#275



DOSSIER

Ouverture de l'école Simone Veil



8

SOMMAIRE

Février 2021

P.4 | INTERVIEW

Yannick Bernard

P.7 | CONSEIL MUNICIPAL

P.8 | DOSSIER

Ouverture de l'école Simone Veil

P.13 | QUALITÉ DE VIE

Lutte contre les déjections canines

Sécurisation des toits-terrasses

Travaux E.COL.E

Enlèvements des épaves

État de verbalisation mensuel

P.16 | JEUNESSE

Restauration collective durable

Don d'un olivier au collège

Groupe d'intervention poétique

P.18 | CULTURE

Reconnaissance nationale pour le Forum J.Prévert

P.19 | ACTU

Campagne de vaccination Covid

Légion d'honneur Bruno Kohlhuber

Recyclerie artistique

P.22 | VIE ÉCONOMIQUE

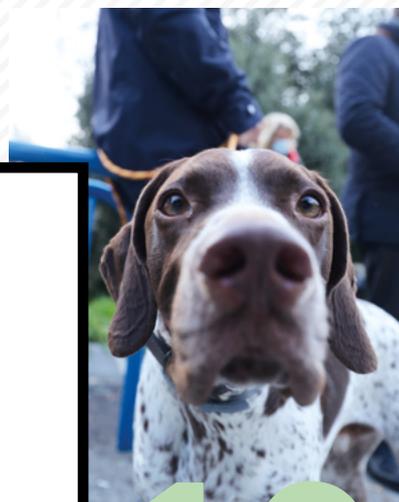
Ouverture Aldi

Les commerces face à la crise sanitaire

Cap Carros

P.25 | EXPRESSION

P.26 | CARNET - ANNONCES



13

Suivez
ville de Carros sur
les réseaux sociaux



19

Carros Infos #275

Directeur de publication : Yannick Bernard.

Rédaction-Conception-Infographie-Photographie-Internet :

Sylvie Bézis, Fabrice Combes, Jeff Del'Ventisette, Séverine Comandatore.

Carros Infos est une publication de la mairie de Carros. Imprimé à 7 000 exemplaires.

Hôtel de ville 06 510 Carros. Tél. 04 92 08 44 70.

Régie publicitaire : mairie de Carros.

Impression - Photogravure : imprimerie Joubert. Tél. 04 93 29 10 17.

ÉDITO

Carros avance avec vous et pour vous

Chers Carrossoises et Carrossois,

Je veux commencer cet édito avec des remerciements. En effet, depuis le début de cette crise sanitaire, vous avez très majoritairement respecté les gestes barrières, le couvre-feu et les différents confinements. Ce sont tous ces petits gestes et ce sens du civisme qui nous permettent de lutter ensemble contre ce virus. Merci à toutes et à tous. Je sais combien tout cela est difficile pour vous et comme le temps peut vous paraître long. En dehors de toutes ces mesures, j'ai la conviction que seule la vaccination nous permettra de voir la sortie de crise. C'est pourquoi je me suis personnellement engagé afin que Carros puisse avoir son centre de vaccination de proximité. Je remercie une nouvelle fois la métropole de nous l'avoir accordé. À l'heure où je vous écris ces lignes, nous avons déjà effectué deux sessions de vaccination pour nos aînés. Ils bénéficient ainsi d'une protection maximale contre le virus. De nouvelles sessions sont prévues début mars pour satisfaire celles et ceux parmi eux qui ne s'étaient pas inscrits sur nos opérations de vaccination de janvier/février. Toutes les tranches d'âge suivront ensuite dans les semaines et mois qui viennent.

Je veux vous parler également de nos commerces, et plus largement de l'activité commerciale sur la commune. Nous prenons toutes les mesures possibles pour accompagner nos commerçants : recueil de leurs besoins, supports en communication, exonérations partielles ou totales des loyers en fonction des activités. Personne ne sera oublié. Nous les informons également sur toutes les aides et démarches possibles, au niveau métropolitain, départemental, régional et national. Aussi, nous avons eu le plaisir d'inaugurer un nouveau supermarché porté par l'enseigne ALDI. Depuis des mois, nous y avons travaillé sans ménager nos efforts. Tout a été fait pour faciliter cette ouverture dans les meilleurs délais. Cet espace est refait à neuf, avec une nouvelle offre de produits et de prix qui correspond aux attentes locales.



Enfin, vous l'avez vu récemment, nous avons démarré une campagne de lutte contre les incivilités, je pense aux déjections canines et aux dépôts sauvages principalement. Ces opérations de terrain vont se multiplier dans les semaines à venir et, s'il le faut, nous verbaliserons. Nous avons acquis récemment 10 caméras à pièges photographiques. Elles seront installées prochainement sur les lieux de dépôts sauvages récurrents identifiés par notre police municipale. Nous allons dédier un de nos policiers municipaux aux atteintes à l'environnement et au cadre de vie. Désormais, nous allons pouvoir sanctionner ces atteintes graves à notre qualité de vie.

Carros avance, avec vous et pour vous.

Yannick Bernard
Maire de Carros
Conseiller métropolitain Nice Côte d'Azur

Yannick Bernard :

« Rattraper les erreurs, aller au bout des projets, s'adapter sans cesse au contexte, servir l'intérêt général »



Six mois après son élection, le maire de Carros fait le point sur les projets qui ont accompagné son début de mandat. Des projets sur lesquels il est parfois critiqué mais qui, il le rappelle avec détermination, sont ceux de l'ancienne équipe municipale.

Monsieur le maire, pouvez-vous faire le point sur les projets qui ont fait récemment l'actualité de la commune ?

Nouvellement élu, je me serais bien passé d'avoir à rattraper des projets coûteux et inadaptés que mon prédécesseur n'a pas su finaliser en 6 ans. Je me serais bien passé également d'avoir à emprunter 4 millions d'euros pour ces équipements qui n'ont pas été payés par mon prédécesseur. Parc de la Tourre, école Simone Veil, centre de coworking E.COL.E : pour mener à bien ces trois projets, une phase d'état des lieux et de corrections ont été nécessaires.

Pourquoi ne pas avoir autorisé plus tôt l'ouverture du parc de la Tourre à la population ?

Sur le parc de la Tourre, qui aurait pu se satisfaire de ce que l'on livrait aux Carrois en l'état ? Que fallait-il faire ? Rien ? Accepter les choses en l'état ? Quiconque s'est promené dans ce parc avant que nous intervenions à l'automne aura pu constater l'état lamentable et dangereux des sols que l'on nous proposait. Pierres, morceaux de béton, câbles électriques, déchets de chantier, voilà ce qui se présentait en surface à nos yeux au milieu de quelques herbes folles.

J'ai ainsi demandé à mes services de se rapprocher des entreprises pour faire reprendre les choses et obtenir une qualité de livrable nettement supérieure. La sécurité des administrés doit être une priorité absolue. Les sols ont été nettoyés, les parcours piétonniers repris et consolidés, l'arrosage installé et les arbres plantés.

Vous avez également souhaité travailler sur le mode de fonctionnement de l'espace collaboratif économique (E.COL.E). Pour quelles raisons ?

On pourrait parler longuement du projet E.COL.E. Lors de l'annonce brutale de la fermeture de l'école Paul Éluard, j'étais parmi les premiers à soutenir les parents contre ce projet. Aujourd'hui maire de Carros, je me dois

économique et mon premier adjoint, nous avons posé des règles, des objectifs et des points d'étapes réguliers pour nous assurer de la viabilité de ce projet.

L'école Simone Veil vient d'ouvrir ses portes. Malgré la satisfaction de compter un nouvel établissement scolaire sur la commune, vous n'êtes pas pleinement satisfait par ce projet...

Simone Veil, parlons-en puisque je suis également attaqué là-dessus. Qui a pris la décision d'installer une école sur un rond-point, dans une zone où aucun aménagement n'était entamé ou

achevé, je pense aux trottoirs, je pense au stationnement ? J'ai hérité de cette situation,

et comme les autres situations, je l'ai gérée au mieux, avec mes services, ceux de l'Éducation nationale et du maître d'œuvre. Tout a été fait pour que les enfants et parents soient le moins impactés possible : constitution des classes, répartition dans nos autres écoles le temps des travaux, navettes

gratuites...

Et après tout cela, les élus de l'opposition osent parler de mon équipe et moi-même avec des qualificatifs odieux, nous accusant d'incompétence, de manipulations, d'amateurisme. C'est pathétique.

Quel amateurisme ? Celui de mon adjoint à l'urbanisme, qui est architecte urbaniste de profession ? Celui de mon adjointe à la santé et au social qui est infirmière en pratique avancée ? Celui de mon adjointe à la sécurité qui est magistrat honoraire ? Celui de mon adjoint à l'environnement et au cadre de vie qui occupe un poste de direction sur cette thématique à la communauté d'agglomération de Grasse ? Je ne vais pas faire toute la liste, je vous invite à comparer.



L'école Simone Veil ? J'ai hérité de cette situation, et comme les autres situations, je l'ai gérée au mieux

de donner du sens, des règles, une direction à cet espace de travail collaboratif. Souvenez-vous, la commune a d'abord subventionné une association qui n'a pas réussi à mener le projet. C'est de l'argent public perdu. La commune a ensuite repris cet espace en régie, sans commission d'attribution des locaux, sans tenir compte des règles et conditions édictées par les cofinanceurs du projet. Que fallait-il faire ? Rien ? Payer et prendre le risque de devoir rembourser des subventions, avec votre argent, car on acceptait des candidats ne répondant pas au cahier des charges ? Et bien non, avec la direction du développement



Pourquoi avoir fait le choix de réaménager les horaires de travail de la police municipale ?

Je suis attaqué également sur les horaires de la police municipale. Police municipale dont j'ai hérité des effectifs et moyens sous-dimensionnés. Avec le contexte sanitaire et le plan vigi-

lance attentat, j'ai préféré concentrer le temps de travail de nos effectifs en journée, pour la surveillance de nos écoles, de nos lieux de culte. Que fallait-il faire ? Rien ? Laisser nos agents sur

des plages horaires 0h-2h et négliger les entrées et sorties d'école ? Je vous laisse seuls juges. Comme je m'y suis engagé, et vous le verrez rapidement à la présentation de mon budget, notre police municipale sera renforcée.

Que vous inspire le climat tendu qui existe aujourd'hui avec l'opposition municipale ?

En vérité, que nous reproche-t-on ? De ne pas être du sérail ? De ne pas faire partie du paysage politique local de l'ancien monde ? Nous avons été élus pour changer Carros, pas pour faire comme les autres.

Je déplore le climat délétère créé et entretenu par des élus animés uniquement par la rancœur et l'esprit de revanche. Carros n'a pas besoin de ça.

La petite politique politicienne de la rumeur, de la calomnie, celle qui rampe le long des murs et s'attarde sur les bancs publics, ce n'est pas ma façon de faire. Croyez bien que je ne me laisse nullement impressionner par ces attaques qui ne font que démontrer que nous visons juste dans toutes nos actions.

Votre majorité municipale est au travail, avec vous et pour vous.



Nous avons été élus pour changer Carros, pas pour faire comme les autres.

Vers une réorganisation des services...

L'un des projets qui vous tient à cœur est la réorganisation des services municipaux. Où en êtes-vous aujourd'hui et quel objectif souhaitez-vous atteindre ?

La réorganisation a été pensée dans sa globalité en liant le fonctionnement politique, la démocratie locale et le fonctionnement des services par pôles de compétences. Cette transversalité, indispensable à l'efficacité attendue par les administrés, se traduira dans les prochaines semaines par la mise en place d'une véritable démocratie de proximité avec les élus. Ces derniers seront au plus près des Carrossois afin de les écouter et de faire remonter leurs questions, leurs idées, leurs attentes dans l'objectif d'y répondre au mieux et au plus vite de manière claire et expliquée.

Très concrètement, comment cette réorganisation se matérialisera-t-elle pour la population ?

Cette réflexion sur l'organisation passe aussi par la modernisation des outils. Nous devons tenir compte des attentes des usagers du service public, de tous les usagers. Il s'agit à la fois de développer les offres dématérialisées d'échanges élargies et de renforcer l'efficacité des accueils du public au sein d'un guichet unique qui traitera en direct un certain nombre de thématiques et qui sera aussi un point ressources sur la totalité d'offres de service public de la commune. Cette démarche a été coconstruite avec les responsables de service et les organisations syndicales. Le travail de fond sur le changement va prochainement commencer avec les agents de la commune, mais aussi les élus. L'objectif est fixé : redonner du sens, s'adapter, accueillir avec le sourire, accompagner, chercher les informations et les solutions pour encore mieux servir les Carrossoises et les Carrossois.

COMPTE RENDU SUCCINCT

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 18 FÉVRIER 2021

Étaient présents
 Yannick Bernard - Yvan
 Remond - Fabienne
 Boissin - Julien
 Jamet - Christine
 Huertas - Christophe
 Coeur - Valérie Pozzoli -
 Alain Servella - Virginie
 Salvo - Frédéric Klewiec -
 Paul Mitzner - Ludovic
 Othman - Stéphanie
 Denoyelle - Sandra
 Leulliette - Sihem
 Ben Kraiem - Agnès
 Wirsum - Olivier
 Wszedybyl - Brigitte
 Lefeve - Christophe
 Roche - Patrice
 Contino - Alan Titone -
 Géraldine Pons - Charles
 Scibetta - Marie-Christine
 Lepagnot - Dominique
 Landucci - Floran Judlin -
 Françoise Couturier -
 Jean Cavallaro - Estelle
 Borne - Valérie Chevallier

Représentés
 Fatima Chettouh donne
 pouvoir à Géraldine Pons
 Mélina Nikolaidis donne
 pouvoir à Stéphanie
 Denoyelle
 Jacques Lesca donne
 pouvoir à Paul Mitzner

Mise à jour du tableau des effectifs : créations de postes
 Le vote est unanime.

Indemnisation des agents de la collectivité et établissements publics participant aux opérations électorales
 Le vote est unanime.

Convention de transfert de Compte épargne temps en cas de recrutement par voie de mutation ou de détachement
 Le vote est unanime.

Extension de l'application du RIFSEEP aux cadres d'emplois des ingénieurs, techniciens, éducateurs jeunes enfants
 Le vote est majoritaire (7 contre - 1 abstention).

Convention d'occupation de locaux à titre précaire et gracieux au profit du PLIE et de la Mission locale communautaire
 Le vote est unanime.

Versement d'une subvention au titre des aides directes du FISAC à « Alpes Broderie »
 Le vote est unanime.

Convention d'objectifs et de financement entre la Caisse d'allocations familiales des Alpes-Maritimes et la commune de Carros pour la halte-jeux du rez-de-jardin de la maison de l'enfance
 Le vote est unanime.

Convention de partenariat avec le lycée de la Montagne de Valdeblore pour le parc forestier
 Le vote est unanime.

Renouvellement de la convention d'objectifs et de moyens entre la ville de Carros et l'association « Le Chœur des Coteaux d'Azur »
 Le vote est unanime.

COVID-19 : cadre fixant les conditions d'exonération des loyers commerciaux pendant le reconfinement
 Le vote est unanime.

COVID-19 : exonération des loyers commerciaux pendant le reconfinement
 Le vote est unanime.

Acceptation de complément d'actif du legs universel d'Odette AMALBERTI avec délivrance de bien objet de legs particulier verbal
 Le vote est unanime.

Projet d'éducation artistique et culturelle autour de la culture scientifique : « Butinons la Forêt » - Contrats de location d'exposition, contrats de prestations d'ateliers pédagogiques et contrat de cession d'un spectacle
 Le vote est unanime.

Projet d'éducation artistique et culturelle autour du chant choral : « Le Prince de Motordu » Convention de partenariat et contrat de cession d'un spectacle
 Le vote est unanime.

Transfert de patrimoine SIEVI (Syndicat intercommunal de l'Estéron et du Var inférieurs) - Commune de Carros, Métropole Nice Côte d'Azur
 Le vote est unanime.

Composition et rôle de la commission consultative des services publics locaux (CCSPL)
 Le vote est unanime.

Contrat de ville métropolitain / Abattement TFPB / Avenant n°1 à la convention d'utilisation d'une exonération dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville
 Le vote est unanime.

Décisions du maire

- Convention portant sur la vente d'espaces sur les supports métropolitains entre la commune de Carros et la Métropole NCA
- Orchestre à l'école – Contrat de parrainage avec Veolia – SUD-EST ASSAINISSEMENT (recettes : 10 000 €)
- Contrat de prestation de lecture poétique dans le cadre de la manifestation « Le Printemps des poètes » organisé par la médiathèque André Verdet (dépenses : 855,31 €)



Retrouvez la séance
 du conseil municipal
 sur Carros Web TV

Les élèves de Simone Veil ont investi leur nouvelle école !

Cette rentrée était attendue depuis longtemps par des parents et des élèves impatients de découvrir leur nouvelle école. Au cœur du quartier des Plans de Carros, l'école Simone Veil a donc ouvert ses portes lundi 15 février. Une ouverture initialement programmée pour septembre 2020, qui fut bien entendu repoussée suite à l'interruption momentanée des travaux pendant la crise sanitaire. L'établissement scolaire flambant neuf accueille ses 7 classes, de la maternelle au CM2, soit 182 élèves. « Nous avons tout mis en œuvre pour ouvrir avant les vacances d'hiver afin que les enfants puissent se familiariser avec leur nouvel environnement, se réjouit le maire, Yannick Bernard. Ainsi, ils auront déjà leurs repères au retour des vacances. »

Maternelles au rez-de-chaussée, élémentaires à l'étage

Les écoliers ont donc investi ce nouvel équipement à l'esthétique sobre, composée d'un mélange de béton brut et de bois. Des salles de classe sont aménagées au rez-de-chaussée pour les maternelles et à l'étage pour les élémentaires. La cour de récréation du bas est particulièrement spacieuse et équipée de jeux, tandis que celle du haut est aménagée en petit terrain multisports avec des cages et des panneaux de basket.

Seules ombres au tableau : la capacité d'accueil et le stationnement. À peine ouverte, l'école Simone Veil est déjà proche de la saturation. Dès la rentrée de septembre 2021, le taux d'occupation maximum sera atteint. « Face au développement démographique des Plans de Carros, les besoins ont été sous-évalués, explique le maire. L'autre problématique concerne le stationnement aux abords de l'établissement. Nous sommes en train de trouver des solutions. »



Une rentrée sous le signe de la sérénité

Malgré ces problématiques à gérer, les premiers pas des nouveaux écoliers de Simone Veil dans leur nouvel environnement de travail se sont déroulés sans le moindre stress. « *Le mot qui définit le mieux cette rentrée est « sérénité », poursuit Yannick Bernard. Nos services, et notamment notre direction de l'éducation, ont réalisé un travail remarquable, aussi bien en termes d'organisation que d'information. La performance est même collective car, de la directrice de l'école au maître d'œuvre, en passant par les services de l'Éducation nationale, les services techniques et la police municipale, tout le monde a œuvré pour que cette école ouvre dans les meilleures conditions. C'est grâce à cela que les enfants n'ont pas du tout été déstabilisés et que les parents étaient sereins.* » Reste maintenant aux élèves à s'approprier leur nouvelle école !



Retrouvez
cet événement
sur Carros Web TV



FICHE TECHNIQUE

Superficie
1840 m²



Capacité max.
240 élèves



8 salles de classe
avec atelier attachant



1 salle de motricité maternelle
(utilisable en dortoir)

1 dortoir



Personnel de l'école :

20 personnes
(directrice, enseignants,
ATSEM, personnel
d'animation,
personnel technique)



2 cours de récréation
(dont un terrain multisports)



2 réfectoires
(maternelle / élémentaire)



1 jardin potager



1 salle polyvalente

3

QUESTIONS À...



Valérie Pozzoli, adjointe à l'éducation, enfance, petite enfance

Comment avez-vous vécu cette première rentrée à l'école Simone Veil ?

Nous pouvons être satisfaits. Tout s'est déroulé sans problème, dans la sérénité. Les enfants semblaient très

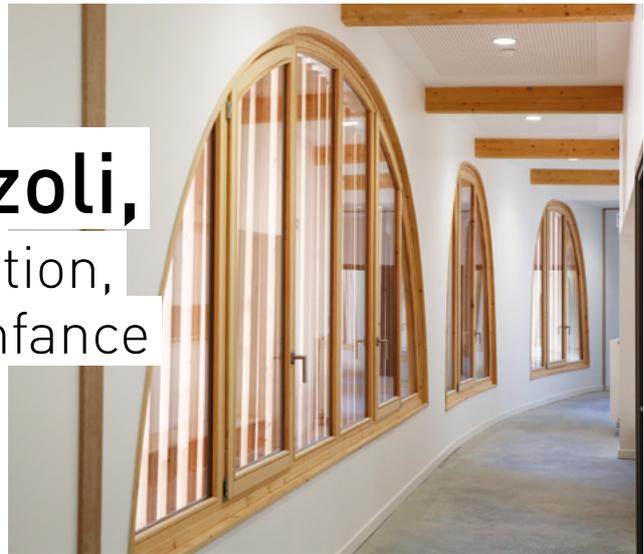
heureux et les parents détendus de voir le sourire sur le visage de leur enfant. Maintenant, ils vont pouvoir petit à petit s'épanouir dans leur nouvelle école. Elle est belle, moderne, lumineuse et spacieuse. Ils vont s'y sentir bien, j'en suis persuadée.

Quel a été le rôle de la municipalité pendant la période de transition qui a précédé l'ouverture de la nouvelle école ?

En septembre, nous avons dû gérer la rentrée de 182 élèves dont les classes étaient établies d'un point de vue administratif mais sans bâtiment. Comme vous le savez, nous avons délocalisé les sept classes dans différentes écoles des Plans de Carros et de la ville. Pour ces dernières, nous avons mis en place une navette gratuite pour le transport des élèves. Notre priorité a toujours été le bien-être et la sécurité des enfants. Tout a été mis en œuvre pour qu'ils aient des repères humains afin que le moment du déménagement soit le moins déstabilisant possible.

Peut-on attribuer cette réussite à une bonne coordination des différents partenaires ?

Oui et je veux remercier tous ceux qui se sont investis pour que la rentrée délocalisée de septembre, puis celle sur site en février, se déroulent dans les meilleures conditions. Tous les services municipaux (techniques, informatique, éducation - en particulier les services enfance, affaires scolaires, guichet unique - et police municipale), notre délégué à maîtrise d'ouvrage Area Paca, ont travaillé en collaboration étroite avec l'Éducation nationale. Par ailleurs, l'ensemble de l'équipe de l'école Simone Veil (directrice, enseignants, ATSEM, équipes d'animation et agents techniques) a tout mis en œuvre pour que la transition se fasse en douceur. Je veux également remercier les parents d'élèves pour leur compréhension et leur patience. Saluons aussi l'investissement de la Métropole pour les travaux aux abords de l'école et son aide pour le transport scolaire.





Julie Barthélémy,

directrice de l'école Simone Veil

Comment s'est passée cette première rentrée ?

Tout s'est très bien passé. J'ai senti beaucoup de sérénité lors de cette rentrée. Depuis le retour des vacances de Noël, nous travaillons en collaboration avec le pôle éducation de la ville pour organiser l'accueil des élèves, les temps de transition, les sorties, les temps de récréation, les temps de pause des agents...

Nous avons pris le temps de bien préparer tout cela afin d'être vraiment opérationnel dès l'ouverture de l'école. Le fait que nous ayons eu accès au bâtiment alors que le chantier n'était pas tout à fait terminé nous a permis de nous projeter et d'anticiper.

Dans quel état d'esprit étaient les parents ?

Nous allons organiser des visites pour qu'ils découvrent eux aussi l'école. Mais en ce jour de « première », je les ai sentis eux aussi confiants et heureux pour leur enfant. Il faut dire que nous avons beaucoup communiqué avec eux pour préparer cette rentrée.

Comment ont réagi les enfants ?

Ils étaient forcément très impatients de découvrir leur nouvel environnement, mais ils étaient prêts. Depuis le mois de septembre et l'installation de l'école sans bâtiment, les élèves avaient chacun leur enseignant et ceux de maternelle avaient chacun leur ATSEM. Bien entendu, tout ce personnel a suivi les enfants. De ce fait, nos élèves étaient rassurés. Ils ont simplement de nouveaux espaces à s'approprier, de nouveaux repères à construire. Mais les repères humains restent les mêmes, y compris dans les équipes d'animation et les équipes techniques.

« Les enfants ont de nouveaux espaces à s'approprier, de nouveaux repères à construire. Mais les repères humains restent les mêmes. »



La municipalité planche sur la problématique du stationnement



Située en bordure de route, au cœur des nouvelles constructions des Plans de Carros, l'école Simone Veil accueille désormais 182 élèves. Si certains parents peuvent accompagner leurs chers bambins à pied, d'autres utilisent naturellement leur véhicule. Ce qui, vu la configuration du site, peut occasionner quelques problèmes de circulation et de stationnement aux heures « stratégiques ». « Lors du choix de l'emplacement de cette école par la précédente municipalité, la problématique du stationnement n'avait pas suffisamment été

anticipée, déplore le maire, Yannick Bernard. Nous avons rapidement dû entreprendre un travail de fond pour permettre un stationnement organisé avec un cheminement piéton qui soit identifié et sécurisé. »

Ainsi, la commune a obtenu une autorisation du syndic 100% Immo pour rendre possible le stationnement sur la place Saint-Pierre aux heures d'entrée (8h-8h40) et de sortie (16h-16h40). Dans un second temps, après la mise en œuvre de formalités administratives de rétrocession, les quelques places de stationnement qui font face à l'école seront également disponibles. À noter enfin qu'un papy trafic est présent tous les jours d'école sur le passage piéton de la route des Plans (8h15-8h45 et 16h15-16h45). Bien entendu, il est demandé aux familles qui habitent à proximité de l'école de s'y rendre à pied afin de limiter le nombre de voitures.



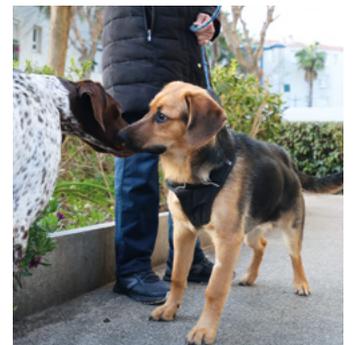
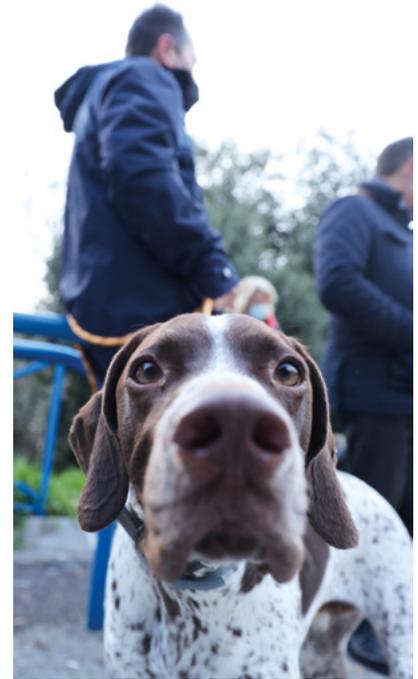
Pourquoi l'école porte-t-elle le nom de SIMONE VEIL ?



C'est en septembre 2017, quelques mois seulement après sa disparition que le nom de Simone Veil a été proposé pour la future école des Plans de Carros. Une proposition adoptée à l'unanimité en conseil municipal. L'idée est tout simplement venue de la direction de l'éducation, qui voyait en elle le symbole de la lutte contre la discrimination des femmes. Ministre de la santé en 1974, elle est chargée de faire adopter la loi dépenalisant le recours à l'interruption volontaire de grossesse (IVG). Quelques années plus tard, Simone Veil est la première femme élue présidente de l'Union Européenne. Elle sera ensuite ministre au sein du gouvernement Balladur, avant de siéger au conseil constitutionnel. En 2008, elle est élue à l'Académie française. « Par les valeurs et les multiples combats que cette femme a menés tout au long de sa vie avec brio et détermination, les agents de la direction pensent que cette personnalité d'exception mérite que sa mémoire soit honorée et que son histoire reste vivante dans la mémoire et dans le quotidien des Carrossois et de leurs enfants », justifiait à l'époque la direction de l'éducation. En 2018, sur décision du président Emmanuel Macron, Simone Veil a fait son entrée au Panthéon.

Déjections canines : un appel à la responsabilité pour le respect du cadre de vie

Par respect pour le cadre de vie des Carrosois mais aussi pour les agents qui assurent le nettoyage des espaces verts et de la voirie, les propriétaires de chiens se doivent de ramasser les déjections de leurs animaux de compagnie. Depuis plusieurs années, la commune a multiplié les campagnes d'information et a fait poser de nombreux distributeurs de sacs canins. Afin de montrer l'exemple et de sensibiliser la population, Yannick Bernard (maire), Yvan Remond (premier adjoint), Julien Jamet (adjoint au cadre de vie), Christine Huertas (adjointe à la sécurité) et Alain Servella (adjoint à l'urbanisme et au foncier), accompagnés du chef de la police municipale, ont effectué une action sur le terrain dès 7h du matin. Ces opérations vont d'ailleurs se multiplier mais les élus demanderont ensuite, pour ceux qui ne veulent pas respecter les règles, que l'on passe à la phase de verbalisation.



Tous ensemble, préservons notre cadre de vie !

La collectivité sécurise les toits-terrasses des bâtiments communaux

Réglementairement, tous les propriétaires de bâtiments sont tenus de mettre en sécurité les toitures de ceux-ci, notamment pour éviter la mise en danger des personnes qui interviennent à l'occasion de travaux de maintenance. Cela passe essentiellement par la pose de garde-corps et de dispositifs antichute. Bien entendu, les collectivités sont également concernées. La commune de Carros – qui compte 26 bâtiments disposant de toits-terrasses – a donc entrepris cette sécurisation via un plan de financement pluriannuel. En 2019, l'école Marcel Pagnol avait initié ce chantier car, en plus des travaux de sécurisation, l'isolation et l'étanchéité avaient été refaites à neuf. En 2020, un marché a été lancé pour la poursuite de ces travaux de mise en sécurité, l'objectif étant de se focaliser en premier lieu sur des sites jugés prioritaires, notamment en raison d'un nombre d'interventions techniques sur les toitures plus important. Ainsi, en ce début d'année 2021, les toits-terrasses de la cuisine centrale, la médiathèque André Verdet et l'école des Rosemarines (partie Nord) ont été sécurisés. Le tout pour un montant d'environ 32 000 € TTC. Il en a été de même pour le bâtiment d'E.COL.E, qui a fait l'objet, en outre, de travaux d'isolation et d'étanchéité (voir ci-dessous).



Façades et toiture : l'espace collaboratif économique s'offre un lifting

Le bâtiment de l'ancienne école Paul Éluard, transformée il y a quelques années en espace collaboratif économique (E.COL.E), a fait l'objet de vastes travaux de rénovation. Au programme de ce chantier : isolation thermique extérieure (pour une valorisation énergétique du bâtiment), isolation et sécurisation du toit-terrasse, réfection de l'étanchéité ainsi que quelques travaux de menuiserie extérieure. Pendant plus de quatre mois, les quatre façades et la toiture d'E.COL.E se sont donc offerts un véritable lifting. À noter que ces travaux d'envergure ont fait l'objet d'une participation financière importante du Fonds européen de développement régional (Feder). Dans le cadre de ce projet de « *Réhabilitation d'un équipement public en faveur de l'emploi de proximité et du développement économique local au cœur d'un quartier politique de la ville* », le Feder a en effet attribué une subvention de l'ordre de 47,55% du montant des travaux. Au total, ce sont même 76,92% des dépenses du chantier qui ont fait l'objet de subventions publiques (Europe, État, Région, Département), la ville de Carros ayant à sa charge 23,08%. Rappelons que ces travaux constituent la seconde tranche de réhabilitation d'E.COL.E, la première ayant portée sur la rénovation intérieure et la reconfiguration des espaces. L'objectif final de ce chantier était d'améliorer le confort, le bien-être et la maîtrise énergétique.



La ville met fin au stationnement abusif et dangereux des poids lourds

C'est avant tout par souci de sécurité que la commune a fait procéder à l'enlèvement des poids lourds et remorques qui stationnaient de manière abusive et dangereuse sur la zone industrielle et la zone d'activité de la Grave. Bien entendu, cette opération est intervenue après une vaste phase d'information et de pédagogie auprès des transporteurs. Il faut dire que certains véhicules lourds et volumineux étaient en stationnement illicite depuis plusieurs mois sur des emplacements qui pouvaient mettre en danger les usagers de la route, notamment en raison d'un manque de visibilité. Certaines remorques servaient en outre de « squats » à des personnes en

situation irrégulière. « Cette décision, je l'ai prise en pensant avant tout à la sécurité des salariés des entreprises de la zone d'activité et de la zone industrielle, justifie Yannick Bernard. Je ne voulais pas attendre un accident grave pour agir. » Le maire a demandé à la police municipale d'être particulièrement vigilante sur le respect des règles de stationnement par les poids lourds.



État de verbalisation mensuel : le point sur le mois de janvier

Soucieuse d'améliorer le cadre de vie des Carrossoises et des Carrossois, la municipalité a demandé à la police municipale d'intensifier ses interventions dans le cadre de la lutte contre les déjections canines (voir p. 13) et les dépôts sauvages. Après une phase d'information et de sensibilisation, les contrevenants seront désormais verbalisés, l'objectif étant bien entendu de rendre la ville plus propre et plus agréable. Parallèlement, la commune poursuit ses efforts dans la lutte contre les infractions au stationnement. 76 véhicules ont ainsi été verbalisés en janvier sur un total de 83 PV dressés par la PM. À titre de comparaison, 56 PV avaient été dressés en janvier 2020.

VERBALISATIONS

	JANVIER	
	2020	2021
Arrêt et stationnement	47	76
Animaux (divagation, fourrière)	0	0
Atteintes à l'environnement	0	0
Nuisances, atteinte à la tranquillité	0	0
Règles administratives	9	7
TOTAUX	56	83

Cantines responsables : Carros s'engage pour une restauration collective durable



Manger mieux et manger local. Bien plus qu'un slogan, il s'agit là d'un objectif fixé par la municipalité et la direction de l'éducation de la ville de Carros. Dans cette perspective, la commune a accueilli avec grande satisfaction sa sélection au dispositif « Restauration collective durable ». Un programme d'accompagnement des collectivités qui se décline en six modules de formations sur différentes thématiques (voir encadré). Celles-

ci sont proposées par l'agence régionale pour la biodiversité et l'environnement (Arbe), en partenariat avec la région Sud. « *Suite à l'appel à candidatures, ce projet a rencontré un franc succès, à tel point que les organisateurs ont dû effectuer une sélection parmi les communes candidates,* explique Sandra Leulliette, conseillère municipale en charge de ce dossier pour la ville de Carros. *Nous avons eu la bonne surprise d'être retenue pour participer aux six modules. C'est très important pour nous car nous avons la volonté de tendre vers une restauration scolaire axée autour de la qualité, du local et du développement durable.* »

Il faut dire que ce programme d'accompagnement aborde la thématique de la restauration durable au sens très large.

Un enrichissement des connaissances

Les services de l'enfance et de la restauration municipale ont bien entendu été associés à ces formations, mais il en a été de même pour le service foncier, concerné par la problématique de la préservation des terres agricoles. « *L'objectif est de profiter des retours d'expériences et des recommandations apportées à travers cet accompagnement pour mettre en place des méthodologies et des outils qui peuvent être appliqués dans le fonctionnement de notre service de restauration municipale* », précise Sandra Leulliette. Déjà engagée dans une démarche responsable depuis plusieurs années, la cuisine centrale de Carros ne pourra que bénéficier de cet enrichissement des connaissances.

LES 6 MODULES DU PROGRAMME

- La préservation des terres agricoles
- La lutte contre le gaspillage alimentaire
- Les achats durables et de qualité, l'approvisionnement local
- Le 0 plastique en restauration collective
- La cuisine alternative et végétarienne
- L'éducation et la sensibilisation des convives et du personnel

Un ancien élève offre un olivier au collège Paul Langevin !

Quelques années avant de devenir le gérant de la société *Acoya Jardin*, Alan Titone fut élève du collège Paul Langevin. Lorsqu'en novembre dernier, la FCPE lançait sur les réseaux sociaux un appel au don pour faire l'acquisition d'un olivier en remplacement de l'arbre de la cour qui avait dû être coupé, Alan n'a pas hésité à se manifester. Très attaché à sa commune, il a décidé d'offrir un olivier par l'intermédiaire de sa société. Alan Titone et son équipe sont donc venus au collège pour réaliser la plantation de l'arbre, entourés de M. Mascarin, professeur d'horticulture en Segpa, et des élèves de cette classe qui ont effectué toute la préparation en amont (préparation de la terre, aménagement de la jardinière). Rappelons que l'olivier est le symbole de la paix et de l'espérance.



Groupe d'intervention poétique : les comédiens de Voix Public débarquent en classe

Sans être annoncés et sans même frapper à la porte, ils ont fait irruption dans la classe ! Mais n'ayez crainte, cette intervention inattendue était... poétique !

Les comédiens de la compagnie *Voix Public* sont en effet venus à la rencontre des écoliers de Boris Vian dans le cadre d'une démarche artistique. Face à des enfants à la fois surpris

et curieux, Philippe Lecomte et Stéphan Ramirez ont déclamé des poèmes qu'ils ont ensuite laissé à la classe avant de repartir sans un mot. Et ce, tout au long de la semaine...

L'occasion pour les élèves et les enseignants de ces 11 classes (du CP au CM2) d'appréhender de manière originale et décalée ce genre littéraire qu'est la poésie.



Le « Groupe d'intervention poétique » est un projet du dispositif 100% EAC (Éducation artistique et culturelle) qui entre dans le cadre du parcours poétique mené en partenariat avec la médiathèque André Verdet.

Reconnaissance nationale pour le Forum Jacques Prévert !



Le moins que l'on puisse dire c'est que le travail et l'investissement du centre culturel carrosois ne passent pas inaperçus, y compris à l'échelle nationale. Sous la houlette de son directeur Pierre Caussin, le forum Jacques Prévert a été reconnu « Scène conventionnée d'intérêt national ». Une magnifique éclaircie dans une période particulièrement difficile pour le monde de la culture.

Si la culture est en *stand-by* depuis de longs mois en raison des conséquences de la crise sanitaire, le Forum Jacques Prévert a récemment reçu une merveilleuse nouvelle. Le ministère de la Culture a en effet décerné au centre culturel carrosois l'appellation de « Scène conventionnée d'intérêt national » avec une orientation « Art, enfance et jeunesse ». Une distinction qui vient récompenser le formidable travail du Forum dans la qualité de la diffusion des spectacles destinés aux enfants et aux jeunes, le soutien à la création des artistes travaillant en direction de ce public et la mise en œuvre d'un véritable programme d'actions d'éducation artistique et culturelle. Dans les Alpes-Maritimes, il n'existe d'ailleurs que deux autres structures ayant obtenu la même appellation au niveau national : le Théâtre de Grasse et le Théâtre de la Licorne (Cannes). « C'est une reconnaissance incroyable pour une commune de 12 000 habitants, s'enthousiasme Pierre Caussin, directeur du Forum. Historiquement, Carros est une terre de culture. Lorsque je suis arrivé ici il y a trois ans, j'avais pour ambition d'obtenir cette distinction pour le Forum et pour Carros. Nous avons monté un projet très complet détaillant nos actions et nos axes de développement, qui a été étudié par la DRAC et soumis au ministère de la Culture. Cette labellisation est une reconnaissance pour nous mais plus largement encore pour tout le territoire. »

Du prestige mais aussi des moyens supplémentaires !

Au-delà du prestige qu'elle apporte, cette appellation va permettre au Forum Jacques Prévert d'obtenir davantage de moyens. L'État s'engage en effet à accompagner ses actions à hauteur de 50 000 € supplémentaires sur les quatre prochaines années. « Cela nous ouvre de nouvelles perspectives, se réjouit Pierre Caussin. Nous allons pouvoir mettre plus de moyens sur les actions en direction de la petite enfance (3 mois-4 ans) et de la jeunesse (+ 13 ans). Nous pourrions également renforcer la programmation de spectacles jeunesse et l'accompagnement d'artistes en résidence ou en création. » Des objectifs qui collent parfaitement au dispositif 100% EAC (éducation artistique et culturelle) dans lequel Carros fut choisie en 2018 parmi les 10 villes pilotes en France. « Je suis persuadé que la culture contribue à l'attractivité d'une commune, conclut Pierre Caussin. Avec une ville inscrite dans le 100% EAC et un centre culturel devenu « Scène conventionnée d'intérêt national » par le ministère de la Culture, Carros fait figure d'exception dans ce domaine. C'est une vraie fierté pour le territoire. »



Vaccination anti-Covid :

les plus de 75 ans ont reçu leur deuxième injection



Au terme du lancement de la campagne de vaccination à la salle Ecovie les 23 et 27 janvier derniers, près de 580 personnes de plus de 75 ans résidant à Carros, Gattières et Le Broc avaient reçu leur première dose du vaccin anti-Covid. Quatre semaines plus tard, toutes les équipes de la métropole Nice Côte d'Azur et de la municipalité qui œuvrent dans le cadre de cette campagne de vaccination étaient à nouveau sur le pont. Ainsi, tous les plus de 75 ans qui en ont exprimé le souhait ont reçu leur deuxième dose de vaccin. La campagne se poursuivra prochainement avec d'autres catégories d'âge. Vous en serez bien entendu informé en temps voulu.



Légion d'honneur à titre posthume pour le commandant Bruno Kohlhuber

Lors de la terrible tempête Alex d'octobre dernier, les sapeurs-pompiers de Carros furent terriblement touchés et émus par la disparition de Bruno Kohlhuber, dont le véhicule d'intervention avait été emporté par les flots meurtriers. Le commandant Kohlhuber était particulièrement apprécié à la caserne de Carros, où il fut pendant deux ans l'adjoint au chef de centre. Par décret du président de la République, Bruno Kohlhuber a été nommé au grade de chevalier dans l'ordre de la Légion d'honneur. Une décoration à titre posthume qui vient saluer l'investissement et le sens du dévouement d'un sapeur-pompier passionné « *décédé dans l'accomplissement de la mission qui lui était confiée.* »



Le LIONS CLUB lance une tombola au profit des sinistrés des vallées

Le Lions Club Les Balcons de Provence organise une grande tombola dont les fonds seront intégralement reversés au profit des sinistrés des vallées touchés par la tempête Alex. À noter que le gagnant de cette tombola remportera... une voiture ! Les tickets sont à 5 €. Vous pouvez vous les procurer chez les commerçants adhérents de Cap Carros ainsi que sur des stands installés devant plusieurs enseignes des environs. Vous pouvez également acheter vos tickets en ligne (paiement sécurisé). La tombola est organisée du 15 février au 12 avril 2021. Le tirage au sort aura lieu le 19 avril sous contrôle d'huissier. N'hésitez pas à tenter votre chance... pour la bonne cause !

Informations, points de vente, donateurs :
www.lionsbalcons.wixsite.com/balcons

Vacances de printemps

INSCRIPTIONS EN LIGNE SUR WWW.VILLE-CARROS.FR



ACCUEILS DE LOISIRS | Service municipal de l'enfance

Du lundi 26 avril au vendredi 7 mai.

Thème : « Mythes et légendes du Moyen-âge »

Maternelles : 3-4 ans au rez-de-jardin de la Maison de l'enfance / 4-5 ans en ville et aux Plans

Élémentaires : 6-12 ans en ville et aux Plans

Inscriptions pour les Carrossois du 8 au 26 mars
et pour les extérieurs les 25 et 26 mars

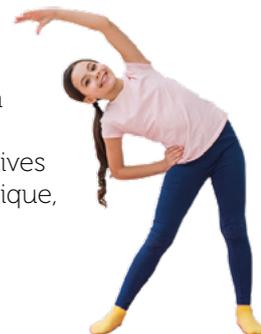
VACANCES MULTISPORTS | Service municipal des sports

Du lundi 26 au vendredi 30 avril.

- Pour les 7/9 ans : projet basé sur le développement de la motricité : jeux de balles, gymniques, de pleine nature (randonnée pédestre, escalade), jeux d'opposition individuelle et collective, roller...

- Pour les 10/14 ans : projet axé autour d'initiations sportives plus spécifiques : basket-ball, football, handball, gymnastique, tennis, athlétisme, lutte, randonnée pédestre, course d'orientation, escalade, roller...

1 à 2 sortie(s) par groupe - Nombre de places limité



Inscriptions pour les Carrossois à partir du 8 mars
et pour les extérieurs à partir du 22 mars

Un jeune Carrosois a inventé une recyclerie... artistique !

Mathieu Zedda a une passion, l'époque médiévale, et de la suite dans les idées. Ce jeune Carrosois de 18 ans, qui s'oriente vers les métiers de la menuiserie, a en effet créé une recyclerie artistique. Mais quel concept se cache derrière cette drôle d'appellation ? Mathieu nous éclaire : « *Le but est de valoriser les objets destinés aux poubelles. Je les récupère et j'essaie de leur trouver une seconde vie. Je peux également faire de la réparation et de la rénovation. En fonction de ce que je récupère et de ce que je crée, ces objets peuvent être vendus, voire donnés à des associations ou des personnes dans le besoin. En clair, si vous avez des objets divers, petits meubles ou matériaux dont vous ne vous servez plus, ne les jetez pas, ils seront transformés et feront peut-être l'objet d'un projet artistique !* » Des créations entièrement artisanales bien entendu, Mathieu utilisant notamment un tour à bois et une forge. Le jeune Carrosois profite en outre de ses talents dans le domaine du recyclage d'objets pour assouvir sa passion de l'ère médiévale. Boucliers, épées, blasons et costumes d'époque ont été confectionnés par ses soins et des « combats » médiévaux sont parfois organisés dans son jardin avec des amis qui partagent le même hobby. En tout cas, entre l'activité de sa recyclerie artistique et la reconstitution d'une ambiance médiévale, l'univers de Mathieu est pour le moins original !



Mathieu Zedda, recyclerie artistique
Tél. 06 10 76 13 47

UNE NOUVELLE FAÇON DE TRAITER L'INFORMATION MUNICIPALE



Comme vous avez pu le constater depuis quelques mois, votre *Carros Infos* contient moins de pages que les éditions précédentes. Cette nouvelle façon d'appréhender l'information municipale est dictée à la fois par les conséquences de la crise sanitaire et par une volonté de la nouvelle municipalité de limiter le papier pour privilégier les supports numériques.

En raison des décisions gouvernementales pour lutter contre la pandémie de Covid-19, la plupart des manifestations festives, ludiques, sportives ou culturelles – qui constituaient une grande partie du *Carros Infos* – ont été annulées. L'activité de nombreuses associations a également été mise en sommeil. Dans ces conditions, il est apparu évident de procéder à une diminution significative de la pagination. Dans le même temps, la nouvelle équipe municipale a souhaité orienter la communication de la collectivité vers davantage de supports numériques et privilégier les reportages vidéo. Alors que le site internet de la ville de Carros va prochainement faire peau neuve, vous pouvez d'ores et déjà retrouver des reportages et des interviews sur la chaîne YouTube de la commune. Ces vidéos concernent l'actualité (campagne de vaccination, ouverture de l'école Simone Veil...) mais elles permettent également de mettre un coup de projecteur sur les initiatives locales et de vous présenter les commerces de proximité. Bien entendu, *Carros Infos* sera toujours présent dans vos boîtes aux lettres, mais c'est une nouvelle façon de traiter l'information municipale qui vous est proposée !

www.ville-carros.fr



Ville de Carros



Ville de Carros

Aldi débarque à Carros !

C'est une excellente nouvelle pour le commerce local et pour les clients ! Mercredi 24 février, l'enseigne Aldi a ouvert ses portes en lieu et place de l'ancien Leader Price. Véritable locomotive dans le secteur du discount, le groupe allemand, déjà très implanté en France et dans de nombreux pays, a choisi d'installer l'un de ses magasins à Carros. Avant d'ouvrir au public, Aldi a entrepris de vastes travaux de rénovation et de réhabilitation. L'objectif étant de redonner de l'éclat au magasin avant de proposer aux clients une surface de vente agréable et aérée d'environ 900 m². « Mis à part les murs et le sol, tout a été refait à neuf, détaille Philippe Brasleret, directeur régional d'Aldi. Cela va de l'aménagement intérieur à la réserve, en passant par le secteur froid, le chauffage ou l'éclairage. Concernant la partie extérieure du magasin, nous avons conservé les codes



L'ouverture officielle du magasin s'est faite en présence de Yannick Bernard (maire de Carros), accompagné de plusieurs adjoints et conseillers municipaux, Philippe Brasleret (directeur régional Aldi), Joseph Podvin (responsable développement) et Laurent Kadani (manager du magasin de Carros).

couleurs du quartier, conformément à ce qui était convenu avec le maire. Tous ces travaux ont été réalisés en quatre semaines, ce qui constitue un véritable exploit ! Nous allons également remettre en fonctionnement l'ascenseur, qui est hors service depuis très longtemps. Si nous investissons massivement, c'est dans un seul but : ne pas décevoir nos clients. »

« Nous sommes des discounters et nous le revendiquons »

Des clients qui peuvent désormais profiter de cette enseigne discount qui ne cesse de se développer et compte aujourd'hui 900 magasins en France. « Nous sommes des discounters et nous le revendiquons, poursuit Philippe Brasleret. Aldi est le 8^e distributeur mondial et offre à ses clients l'un des meilleurs rapports qualité/prix. Dans ce magasin, vous pouvez retrouver environ 1500 références qui couvrent la totalité des besoins alimentaires des familles. Nous proposons également de façon régulière des offres sur des produits non alimentaires. » Autant dire que de nombreuses familles carrossoises devraient y trouver leur bonheur. À noter que l'ensemble du personnel a été conservé et a suivi une formation spécifique du groupe Aldi. L'effectif du magasin carrossois est de 11 personnes.

« Cette ouverture était très attendue par la population. C'est un commerce de proximité essentiel. Aldi a tout renové, tout refait à neuf et dans un temps record. Il s'agit d'une enseigne nationalement reconnue qui, j'en suis persuadé, va faire le bonheur des clients carrossois.

Yannick Bernard,
maire de Carros

« Je tenais à remercier le maire et ses équipes pour leur implication, leur dévouement, qui ont permis de mener à bien ce projet. J'ai rencontré de bons professionnels qui, après m'avoir expliqué leurs exigences, ont su être apporteurs de solutions pour réussir cette belle opération sur une période relativement courte.

Joseph Podvin, responsable
développement Aldi

Aldi

Quartier de la Ginestière

(près de la médiathèque A. Verdet)

- Du lundi au samedi 8h30-19h30 (fermeture à 18h en période de couvre-feu)
- Le dimanche 8h30-12h30

Crise sanitaire : quel impact sur nos commerces carrossois ?

Afin de prendre la mesure des conséquences de la crise sanitaire sur le commerce local, la municipalité a pris le temps de se rapprocher des commerçants de la commune. Ainsi, Frédéric Klewec (adjoint au commerce, à l'artisanat et à l'événementiel), Christophe Roche et Mélina Nikolaidis (conseillers municipaux) ont pris contact (par téléphone ou en visite directe) avec 85 commerçants carrossois. Ces derniers ont ensuite été répartis en quatre catégories en fonction de leur activité. Voici le résultat de cette enquête qui portait essentiellement sur les pertes financières et de clientèle liées aux mesures prises dans le cadre de la lutte contre la Covid-19 :

Groupe 1 Métiers de bouche (boucherie, boulangerie, fruits & légumes)

- 30% des commerçants ont constaté une baisse significative en raison du couvre-feu
- Les autres se maintiennent, certains ayant même constaté une légère hausse de leur activité (achats de proximité, sandwicherie)

Groupe 2 Commerces divers (buraliste, presse, agence immobilière, opticien, garage...)

- 50% des commerçants ont constaté une baisse en raison du couvre-feu, voire des nouvelles réglementations liées à la crise sanitaire.

Groupe 3 Coiffeurs, bien-être, esthétique

- 40 à 50% ont constaté une baisse en raison du couvre-feu.
- Les autres maintiennent leur clientèle fidélisée, ce qui leur permet de conserver une trésorerie stable et de couvrir leurs frais.

Groupe 4 Restauration (restaurant, snack, food-truck, crêperie)

- Il s'agit des commerçants les plus impactés aujourd'hui. 70% sont en grande difficulté, 5 enseignes sont totalement fermées et ne « survivent » que grâce à une trésorerie saine post-confinement et aux aides de l'État ou de la commune. Cependant, leur trésorerie est clairement en danger si la situation perdure.
- Les autres ont pu s'adapter, notamment en mettant en place un service de livraison ou « à emporter » mais subissent dans l'ensemble une perte majeure en raison du couvre-feu.

Rappelons que plusieurs aides ont été mises en place pour aider les commerçants touchés par la crise sanitaire à faire face à leur perte en trésorerie. L'ensemble de ces aides est à retrouver sur le site internet de la ville, dans la rubrique « COVID-19 : mesure de soutien aux entreprises ».

ville-carros.fr

La chambre de commerce et d'industrie Nice Côte d'Azur (CCI) propose également plusieurs dispositifs de soutien et d'accompagnement pour les entreprises fragilisées par les conséquences de la crise sanitaire.

cote-azur.cci.fr



Avec Coach Commerce, les commerçants préparent « l'après »

A lors que le contexte sanitaire est toujours très contraint pour le commerce, la pleine reprise d'activité semble encore loin. La chambre de commerce et d'industrie Nice Côte d'Azur (CCI) et la région Sud proposent aux commerçants de mettre cette période à profit en faisant appel au nouveau programme *Coach Commerce* pour doper leur lieu de vente et se préparer à la relance ! Une action dans laquelle s'inscrit pleinement l'association Cap Carros et la ville de Carros. *Coach Commerce* est un programme régional visant à améliorer l'expérience client sur le lieu de vente et donc booster le chiffre d'affaires. Les conseils concernent l'agencement de la boutique, la réalisation des vitrines, l'animation, l'attractivité, les services ou encore les actions éco-responsables. « *Faire des projets pour la sortie de crise, c'est difficile, même quand les aides compensent une partie*

du chiffre d'affaires perdu en raison des mesures de confinement ou de couvre-feu, souligne la présidente de Cap Carros. Mais le rôle de l'association est de toujours motiver et soutenir ses adhérents avec encouragement et de proposer des ateliers avec nos partenaires. C'est le moment de préparer « l'après ». Voir le bon côté de la situation actuelle, c'est ce que Cap Carros continue à faire valoir. » Rappelons en outre qu'avec le soutien de la direction du développement économique de la ville de Carros et de la CCI Nice Côte d'Azur, les adhérents de l'association peuvent être accompagnés dans leurs projets d'embellissement des vitrines, d'accessibilité PMR, de relooking des boutiques, ainsi que dans le développement digital, grâce aux aides du plan Fisac (Fonds d'intervention pour la sauvegarde de l'artisanat et du commerce).



Cap Carros

s'associe au **Lions Club Les Balcons de Provence** qui organise une grande tombola en faveur des sinistrés des vallées ! L'association encourage les Carrossoises et les Carrossois à se rendre chez les commerçants pour se munir de leur ticket afin d'aider les sinistrés. Le gagnant de la tombola repartira avec... une voiture !

Vous êtes commerçants et vous souhaitez préparer la relance de votre commerce avec le programme *Coach Commerce* ?

Rendez-vous sur le site de la CCI Nice Côte d'Azur : cote-azur.cci.fr

Deux nouveaux locataires à l'E.COL.E

Depuis peu, l'espace collaboratif économique (E.COL.E) compte deux nouveaux locataires. Deux activités qui existaient déjà à Carros mais qui viennent donc de déménager dans le bâtiment de coworking de la rue des Arbousiers.

Céline Sannier (société NSDD) :

La société NSDD (Nettoyage Syndrome Diogène Décès) intervient chez les particuliers pour effectuer tri, rangement et nettoyage dans des cas spécifiques. Soit chez les personnes atteintes du syndrome Diogène (accumulation compulsive d'objets et documents), soit, sur demande de la famille, pour effectuer un tri et un nettoyage complet d'appartement ou de maison après le décès d'une personne.
Tél. 06 58 55 77 00

Anaïs Bergonzo (psychologue) :

Anaïs Bergonzo est titulaire d'un Master de neuropsychologie et psychologie du développement. Son activité consiste à étudier les liens entre le cerveau et les comportements. Pour cela, elle effectue notamment des évaluations cognitives (QI et bilan cognitif complet chez l'enfant, l'adolescent et l'adulte, bilan mémoire chez la personne âgée). Si un trouble est détecté, elle procède à des séances de remédiation cognitive, l'objectif étant pour le patient de retrouver le plus d'autonomie possible au quotidien.
Tél. 07 69 82 25 74

Liste Poursuivons le Nouvel Élan

Lors de l'audience du 16 février au TA, le rapporteur public a demandé l'annulation des élections. C'est une première étape importante qui va dans notre sens. Le tribunal statuera mi-mars.

Voici le bilan de la nouvelle équipe :

- Après avoir menti sur nos projets et les avoir discrédités, elle se les approprie sans vergogne.
- Oui nous sommes fiers d'avoir imaginé et réalisé le Parc de la Tourre, qui n'était qu'un terrain vague.
- Oui nous revendiquons et assumons la création de l'école Simone Veil au cœur du quartier Saint-Pierre sur un terrain que nous avons obtenu gratuitement.
- Il y aurait eu à la place un immeuble de 4 étages.
- Oui nous avons eu raison de travailler avec l'ONF sur la forêt. Notre projet a été repris et voté au CM, ainsi que le financement des arbres par l'aéroport de Nice.

Rien de tout cela n'est reconnu, ils font croire que rien n'avait été fait avant eux. Le premier adjoint a osé dire en CM : « Avant nous la Préhistoire... »

- Aucune action nouvelle. Ah oui : les nouveaux horaires de la police municipale qui termine à minuit au lieu de 2h, les coûteuses et rares illuminations de Noël, la suppression du parking en face de l'école Simone Veil, l'intention « d'expulser » la famille sinistrée...

- Une présence furtive du maire malgré quasiment le triplement de ses indemnités.

- Le reniement de ses promesses auprès de nombreux Carrois.

Un maigre bilan qui révèle, sous des apparences trompeuses, leur véritable visage, leurs manipulations, leur incompétence. Bas les masques ! Carros a besoin de retrouver le nouvel élan dans lequel elle était engagée.

Groupe « Poursuivons le Nouvel Élan »

Charles Scibetta, Marie-Christine Lepagnot, Florian Judlin, Françoise Couturier, Jean Cavallaro, Estelle Borne, Dominique Landucci, Valérie Chevallier

Pompes Funèbres des Oliviers

Au-delà du savoir-être, le savoir-faire

Tél. : **04 93 08 49 02**
5 avenue des Cigales - 06510 Carros
www.pompes-funbresdesoliviers.com
direction@pompes-funbresdesoliviers.com / pfoliviers@orange.fr

Patricia Guenoun
COACH THÉRAPEUTE

COACH THÉRAPEUTE
Intelligence Émotionnelle
Accompagnements, Ateliers, Formations, Stages

Tel. +33 (0)6 10 08 80 88
contact@patriciaguennoun.com
patriciaguennoun.com

f in

Paule REVELLO
Agent commercial - CONTESSO ORPI

A l'écoute de vos projets
Vendez, achetez au meilleur prix et dans les meilleurs délais !
Recherche pour une clientèle sélectionnée appartements, maisons, terrains.

06 10 56 22 61

RSAC de Grosse 3178737

Orpi Des femmes et des hommes pour votre bien
AGENCE CONTESSO

Plan de Carros, superbe terrain de 734 m2 constructible, baigné de soleil, viabilités en bordure du terrain, accès, CES 20%, très belle vue, secteur calme et résidentiel, proche toutes commodités...
A saisir rapidement !
Prix : 255 000 €

www.agence-contesso.com / www.orpi.com
5, av des Cigales Carros - Tél. 04 93 08 10 39

Taxi Pascal

7j/7
[CARROS]

Tous types de transport - Taxi conventionné
Tél. **06 84 84 14 84**

Sandrine Fusini
Immobilier

AGENCE IMMOBILIÈRE
Spécialiste dans votre secteur depuis 2004

VENTE • GESTION • LOCATION

Une équipe de professionnels à votre écoute pour tous vos projets immobiliers

Conseils juridiques, dynamisme, efficacité, sont à votre service

ESTIMATION GRATUITE DE VOTRE BIEN MACHÉRIER

www.fusini-immobilier.com

2 agences à côté de chez vous...

Lotissement "Les Rosemarines" 06510 CARROS LES PLANS
04 92 02 01 38

Centre Commercial Carros-la-Neuf Rte de l'Église - 06510 CARROS
04 97 10 04 58
contact@fusini-immobilier.com

CONCEPTS-PAYSAGES-VEGETAUX
CO.PA.VE

Vente aux Pros et aux particuliers

Pépinière
Livraison - Plantation - Haies Arbres - Arbustes - Palmiers Plantes de saison - Agrumes

Aménagements Paysagers
Conception - Réalisation Arrosage auto - Maçonnerie Clôtures - Terre végétale

CO.PA.VE S.a.r.l.
Chemin de la Chapelle - Les Plans 06510 Carros
Tél : **04 93 08 10 23**
pepinierecopave@wanadoo.fr
www.copave.fr
facebook.com/pepinierecopave

AQUABAT
Création SDB - Plomberie
Maçonnerie - Électricité
T. 06 98 98 98 08

Taxi Jean
Tél. 06 09 70 36 72

COSTANTINO PLOMBERIE
Plomberie - Chauffage - Sanitaire
Climatisation - Rénovation
Pompe à Chaleur - Plancher chauffant
Tél./Fax : 04 92 02 72 27 - 06 86 79 39 27
alain.costantino@gmail.com

C.S.A.E SOUDURES
INOX - ALUMINIUM
CHAUDRONNERIE, TOLERIE FINE
FERRONNERIE, SERRURERIE
T 04 93 29 23 76
WWW.CSAESOUDES.COM

NAISSANCES

Malo MARCHAND, le 27 novembre 2020
 Angèle TRINCHERA, le 28 novembre 2020
 Maël LORENIAN, le 1er décembre 2020
 Kélio HIMMI, le 11 décembre 2020
 Gabryel MUSSET, le 30 décembre 2020
 Camélia BHIRI, le 5 janvier 2021

DÉCÈS

Jean JUDLIN, le 3 janvier
 Germaine BORGA ép. SASTRE, le 18 janvier
 Françoise TARDITI ép. GUIDO, le 19 janvier
 Raymonde MILANO ép. ZUCCHINI, le 22 janvier
 Jeaninne PETRIMOL, le 22 janvier
 Aline SERER, le 23 janvier
 Marie JOUFFROY ép. GIOVANNACCI, le 24 janvier
 Eric LEONELLI, le 27 janvier
 Chantal DOLCEMASCOLO, le 30 janvier
 Robert GRINDA, le 1^{er} février
 Nelly MARCHAND ép. DELMOTTE, le 1^{er} février
 Gisèle SEURET ép. DION, le 16 février

■ Cherche en location un appartement ou un rez de jardin, minimum 3 pièces, idéalement sur Carros / Le Broc / Gattières / Saint-Jeannet.
Tél. 06 32 58 39 84

■ Loue maisonnette 35 m² aux Plans de Carros avec jardin et parking, terrasse couverte avec barbecue. Loyer charges comprises 800€.
Tél. 06 64 69 73 82

■ Particulier recherche grand garage (pour deux voitures) à Carros ou environs.
Tél. 06 83 52 60 12

■ Vend stepper et vélo elliptique jamais monté. Prix : 75€ les deux.

Tél. 06 15 03 53 36

■ Vend armature pour lit futon, éventuellement lit d'appoint 30€ ; batterie de 4 casseroles Vintage en tôle émaillée 10€ ; bureau en acajou 30€.

Tél. 09 51 06 75 07

■ Donne table en chêne carrée, rue de l'Espère.

Tél. 06 48 01 70 45

■ Femme dispense cours de mathématiques tous niveaux à votre collégien de la 6^e à la 3^e, 17€/h.

Tél. 06 95 64 52 16

À CARROS

VINCI
IMMOBILIER

GRAND LANCEMENT



2 OU 3 PIÈCES À PARTIR DE 199 000 €⁽¹⁾

ESPACE DE VENTE
Rond-Point de la Manda

0 800 124 124*
 *Service & appel gratuits
vinci-immobilier.com

(1) Prix TTC applicable en TVA 20 % sur l'appartement 2 pièces lot n°A101 de la résidence Le Mas de Cléry (06) d'une superficie habitable totale de 37,40 m² avec une terrasse de 7,05 m², 2 stationnements inclus. Informations, disponibilités et condition au 20/01/21. Illustrations non contractuelles réalisées à des fins d'illustration. Les caractéristiques qui y sont représentées ne sont pas définitives et sont susceptibles d'être modifiées en fonction des contraintes techniques, financières, administratives ou réglementaires imposées à VINCI Immobilier Méditerranée, notamment lors de l'instruction des autorisations de construire ou de la réalisation des travaux. Crédit illustrations ©Arka Studio - VINCI Immobilier Méditerranée 830 854 626 RCS Nanterre - SNC au Capital Social de 10 000 € - N°SIRET : 83085462600017 - Janvier 2021. Conception : Artkom.

GARDES PHARMACIES

Pour trouver la pharmacie de garde la plus proche de chez vous, appelez le **3237** ou consultez le site internet **WWW.3237.FR**

Médecins généralistes

Dr Bergonzo | 9 rue de l'Eusière | 04 93 29 05 55
Dr Cabriol | 3 rue des Arbousiers | 04 93 29 01 30
Dr Metifiot | 9 av. des Cigales | 04 93 08 98 25
Dr Roustan | 11 av. des Cigales | 04 93 29 01 53
Dr Sellier | 9 rue de l'Eusière | 04 93 29 05 55
Dr Sesartic | 3 rue des Arbousiers | 04 93 29 01 30

Infirmiers

Acettola Maryse
Traversa Corinne
Verany Magali
Moretti Christophe
 2 rue de l'Eusière - CC
 06 19 11 30 81
 04 93 20 51 11
Lun.>Vend. 11h-12h & 18h-18h30
Sam-dim et jour férié sur RDV

White Catherine
Thomas Sylvie
Pizier Jennifer
Astier Magali
Pettinati Héloïse
 9 av. des Cigales
 04 93 08 77 33

Casanova Jean Philippe
Frédérique Verhaeghe
 14 bd de la république, village
 St-Pierre, les allées fleuries,
 bât K
 06 83 37 36 33

Sages-femmes

Elisabeth Cuny 06 09 71 11 30
Émilie Folcher-Thorn 06 61 58 21 79
Valentine Sentenac 06 50 34 19 53
 3 place du 8 mai 1945

Léa Simoncini 07 78 35 41 68
 14 bd de la République

Voarino Cécile
Begaud Jean Cyrille
Bussi Sylvia
Carbonnel Anne-Laure
 7 rue de l'Aspre
 04 93 20 68 68
Lun.>Ven. 11h30-12h30 & 18h30-19h

Morisot Patricia
 9 av. des Cigales
 06 13 97 50 92

Fioretta Joëlle
Mesiano Agnès
Millier Aurélien
 1 place du 8 mai 1945
 04 93 08 83 35

Gatti Ricco A.-Marie
 198 rte de Gattières RD2209
 04 93 29 30 72

MAIRIE

04 92 08 44 70

Numéros d'urgence



NUMÉROS D'ASTREINTE MAIRIE

Après 17h et le week end
 06 80 93 97 36

ALLO MAIRIE MÉTROPOLE 39 06

NUMÉRO D'URGENCE 112

POMPIERS 18

GENDARMERIE 17 ou 04 93 08 71 32

POLICE MUNICIPALE
 04 93 08 81 64

SAMU
 04 93 92 55 55

CARROS

Chemin du Roure / Rue des Arbousiers



Gardes médicales

assurées par SOS Médecin

**Samedis, dimanches
 et jours fériés
 12h-20h**

Permanence sur place
 Prise de RDV conseillée
 Tél. 04 97 10 24 40

CMP adulte Sainte-Marie

Mardi | 9h-16h
 Tél. 04 93 13 58 62

Espace Santé de Carros

URGENCES VÉTÉRINAIRES : COMMENT ÇA MARCHE ?

En contactant le **3115** et en renseignant le code postal de la commune, vous serez mis en relation **GRATUITEMENT** avec un vétérinaire de garde **7j/7** et **24h/24** à proximité.

CARROS | MÉDIATHÈQUE ANDRÉ-VERDET

BUTINONS la forêt



MARS > MAI 2021

Expositions
Ateliers | Projections | Contes
Découverte de la forêt carrossoise

TROIS MOIS POUR DÉCOUVRIR
LA FORÊT MÉDITERRANÉENNE
ET LES ABEILLES

ENTRÉE LIBRE

Renseignements et inscriptions

Tél. 04 93 08 73 19

www.mediatheque-carros.fr

